

TVA sociale, le « non dit » du débat fiscal ?

Nicolas Sarkozy a avancé un certain nombre de propositions fiscales en ce début 2007. Reconnaissons-lui un mérite, celui d'avoir contribué (avec Johnny, un de ses principaux soutiens !) à engager le débat fiscal. Parmi les mesures qu'il avance figurent ; la quasi-suppression des droits de succession, l'abaissement du bouclier fiscal, la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés... Le candidat de l'Ump reste cependant très discret sur l'augmentation de la TVA qu'il ne semble pas écarter puisqu'il a déclaré préférer « *imposer la consommation plutôt que le travail* ». Or, on sait que la TVA sociale est populaire dans son entourage. Jean Arthuis et Philippe Marini se sont par exemple régulièrement prononcés en faveur de la TVA « sociale ». Au fond, la focalisation sur l'impôt de solidarité sur la fortune, dont l'importance dans les recettes fiscales est proportionnellement inverse à son poids médiatique, pourrait bien arranger les affaires des supporteurs de la TVA sociale, au point qu'elle pourrait bien être le non-dit du débat fiscal.

En déclarant vouloir imposer la consommation plutôt que le travail, le candidat de l'Ump sous-entend donc clairement que c'est la TVA, impôt sur la consommation, qui est préférée à l'impôt sur le revenu. Or, pour la grande majorité des contribuables, c'est le revenu du travail qui est l'unique source de revenus. La consommation s'effectue alors en dépensant les revenus du travail. Imposer la consommation par un impôt indirect proportionnel revient donc à imposer les revenus du travail ce qui, pour les contribuables aux revenus modestes, peu ou pas imposables, revient à augmenter la charge fiscale. Le tour de passe-passe ne trompe pas. On rappellera ici les chiffres du Conseil économique et social : les 10 % des ménages les plus riches consacrent 3,4 % de leur revenu à la TVA, les 10 % les plus pauvres 8,1 %... Le but est clair : il s'agit en réalité d'opérer un basculement des impôts directs progressifs, en principe les plus justes à condition qu'ils ne donnent pas lieu à de multiples niches fiscales (on sait qu'elles sont malheureusement nombreuses, coûteuses et inefficaces mais pour autant, leur suppression ou leur diminution n'est pas à l'ordre du jour), vers les impôts indirects et proportionnels. On retrouve là une vieille antienne libérale pour laquelle l'impôt ne doit pas être un instrument de redistribution et donc de correction des inégalités.

Cette proposition de Tva « sociale » circule avec une certaine insistance dans « les milieux autorisés » : augmenter la TVA permettrait de compenser une baisse des cotisations sociales dites « patronales ». Il s'agit, en transférant sur la TVA une partie du financement du système de sécurité sociale, d'alléger le coût du travail tout en imposant davantage les produits importés (les produits exportés n'étant pas imposés à la TVA). Les promoteurs de cette réforme, à gauche et à droite, mettent en avant les effets suivants : l'allègement du coût du travail supposé favoriserait la création d'emplois et la compétitivité des entreprises, la taxation supplémentaire à l'importation devant ériger une forme de barrière protectionniste. Cette « TVA sociale » est cependant bien plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

Car augmenter la TVA (pour la porter à 23 voire 25 %) n'est pas sans effet sur la consommation, le pouvoir d'achat des ménages et, *in fine*, l'activité économique. Le prix de tous les produits importés serait augmenté, tout comme le prix de nombreux produits provenant de France. En effet, la baisse du coût du travail ne serait pas (ou ne pourrait pas être) répercutée dans le prix des produits de nombreux secteurs d'activité, soit du fait d'une hausse du taux de marge à due concurrence de la baisse des « charges sociales » (ce qui est possible dans les secteurs peu concurrentiels par exemple), soit parce que le coût de la main d'œuvre, notamment peu qualifiée, a déjà fait l'objet d'allègements, de sorte qu'il serait impossible de répercuter la totalité des nouveaux allègements proposés. Il en résulterait une hausse des produits des secteurs concernés. Au final, le prix payé augmenterait pour une quantité importante de biens de consommation, ce qui pèserait dans le budget des ménages, déprimerait la consommation et donc la croissance. Enfin, l'augmentation de l'imposition des importations conduirait à davantage de pression dans les pays qui exportent vers la France qui « compenseraient » par une pression salariale et sociale accrue la hausse des prix des produits vendus en France.

La TVA sociale s'inscrit pleinement dans la vision de l'impôt portée par le discours dominant. On voit cependant que les effets sociaux et économiques d'une augmentation de la TVA sont loin d'être ceux avancés par ses partisans. La hausse de la TVA en Allemagne (qui a porté sa TVA de 16 à 19 %, soit 0,6 point de moins que l'actuelle TVA française) ne semble d'ailleurs pas produire les effets escomptés. Puisse cette expérience servir le débat fiscal français...